

## RAPPORT DE GESTION ANNUEL - 2020

FONDS : ARC FLEXIBOND

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

**Société de gestion : Financière de l'Arc**  
**Dépositaire : BNP Paribas Securities Services**

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CONJONCTURE BOURSIERE

---

*Tableau de bord des marchés financiers, 31 décembre 2020*

---

## Indices Actions

Europe	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
Euro stoxx 50	3 552,6	-5,1%	24,8%
Stoxx Europe 600 GR	879,6	-2,0%	26,8%
CAC 40 Index	5 551,4	-7,1%	26,4%
DAX 30	13 718,8	3,5%	25,5%
FTSE MIB	22 232,9	-5,4%	28,3%
FTSE 100	6 460,5	-14,3%	12,1%
SWISS MKT	10 703,5	0,8%	26,0%

Amériques	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
S&P 500 Index	3 756,1	16,3%	28,9%
Dow Jones	30 606,5	7,2%	22,3%
Nasdaq	12 888,3	43,6%	35,2%
Bovespa (Brazil)	119 017,2	2,9%	31,6%
Merval (Argentina)	51 226,5	22,9%	37,6%

Asie	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
Hang seng	27 231,1	-3,4%	9,1%
Nikkei 225	27 444,2	16,0%	18,2%
Shanghai CSI 300	5 211,3	27,7%	35,6%
BSE 30 (India)	47 751,3	15,8%	14,4%



Monde	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
MSCI Emerging Mkts	208,4	2,2%	8,1%
MSCI AC World	221,2	-2,9%	17,1%
S&P Global 100	2 554,4	16,6%	26,8%
MSCI All World Growth	436,4	32,4%	31,1%

## Niveaux des taux d'intérêts

\* variations en bps

Souverains	Valeur	2020*	2019*
France 10y	-0,34	-46	-59
German 10y	-0,57	-38	-43
UK 10y	0,20	-67	-41
US T-Note 10y	0,91	-100	-77
Japan 10y	0,02	-3	-5
Greece 10y	0,62	-81	-292
Spain 10y	0,05	-42	-95
Italy 10y	0,54	-87	-133

Indices US	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
Investment grade US	2 392,0	7,5%	8,7%
High yield US	2 338,1	7,1%	14,3%

Indices Europe	Valeur	Perf 2020	Perf 2019
Investment grade Eur	255,75	3,6%	7,2%
High yield Eur	420,19	1,8%	12,3%

NB: la variation des taux est exprimée en points de base et lorsque les taux d'intérêt sont en hausse sur la période cela implique une baisse sur le prix des obligations.

Source : Bloomberg, Financière de l'Arc.

## Revue des événements de l'année 2020

L'année 2020 restera dans la mémoire de chaque investisseur. Tout avait bien commencé, avec un cycle économique en phase d'accélération, un marché boursier en forte progression, des rendements à la baisse permettant aux obligations d'offrir des performances positives, et un marché des devises stable. À ce moment-là, le coronavirus ressemblait à une petite grippe qui devait pouvoir être facilement jugulée par les autorités chinoises. Or, quelques mois plus tard, l'épidémie se propageait à l'ensemble de la planète, devenant une pandémie capable de surcharger les urgences des hôpitaux. Les responsables politiques du monde entier ont fait un choix : protéger, quoi qu'il en coûte, leur population, faisant passer l'aspect sanitaire avant les considérations économiques. Pour endiguer cette pandémie, les pays ont dû prendre des mesures drastiques de confinement de la population, provoquant un arrêt brutal de l'activité économique. Ainsi, au cours du premier semestre, plus de 4

milliards de personnes ont été contraints de rester confinés. Aucune des dernières crises (bulle internet des années 2000, faillite de Lehman en 2008, crise des dettes européennes en 2011) n'a eu un tel impact sur l'activité des pays et sur la vie des individus. Des pans entiers de l'économie ont été à l'arrêt : restauration, hôtellerie, loisirs... tous les commerces dits « non essentiels » ont été dans l'obligation de fermer le rideau. Parallèlement, un soutien budgétaire hors norme a été mis en œuvre afin de limiter les faillites et les licenciements. En agissant ainsi, les gouvernements ont cherché à faire de l'effondrement de l'activité économique une période temporaire et à permettre une reprise dynamique avec un appareil productif intact. Soutenus par les banques centrales, qui ont promis d'acheter toute la dette nécessaire afin d'éviter une hausse des taux qui alourdirait la charge de la dette, les États sont parvenus à maintenir la confiance des acteurs économiques. À titre d'exemple, l'Allemagne dont la rigueur budgétaire a longtemps été source de critiques parmi ses voisins européens, a dégainé un plan de plus de 750 milliards d'euros pour atténuer l'impact de l'épidémie. Ce ne fut qu'à l'été que la levée des confinements a entraîné un vif rebond de l'économie mondiale. Le moteur de la consommation tournant à plein régime, notamment aux États-Unis, en Chine et en Europe. La dépression des entreprises du T1 et T2, lors du 1<sup>er</sup> confinement, a été rapidement surmontée, là encore grâce à la mise en place de dispositifs de sauvegarde (prêts garantis, reports de charges, aides directes aux entreprises, chômage partiel etc.).

L'autre évènement majeur de l'année se tenait outre-Atlantique, avec la très attendue élection présidentielle américaine en novembre. Sans véritable surprise, c'est le candidat démocrate Joe Biden qui a été déclaré victorieux. Cependant nous en garderons un souvenir au travers de la cacophonie qui a entouré l'annonce définitive des résultats, le Président sortant D. Trump refusant d'accepter les résultats et évoquant une fraude massive lors de ces élections. Le mois de novembre aura également vu les craintes d'une 2<sup>ème</sup> vague de la pandémie se confirmer, amenant plusieurs pays à prendre de nouvelles mesures de confinement, moins strictes cependant que le 1<sup>er</sup> épisode, mais pénalisantes économiquement pour un bon nombre de secteurs.

Les laboratoires pharmaceutiques ont été extrêmement réactifs dès l'identification de la souche du virus pour trouver rapidement un vaccin. Des moyens humains et financiers colossaux ont permis d'annoncer la découverte de vaccins efficaces contre la Covid-19. Le 9 novembre, Pfizer et BioNtech ont été les premiers à annoncer la découverte d'un vaccin. Une semaine plus tard, c'était au tour du laboratoire américain Moderna d'annoncer l'efficacité de son vaccin, suivi ensuite par le laboratoire britannique AstraZeneca. Ces annonces auront été saluées par les marchés par un mois de novembre historique en termes de performance boursière.

Enfin comment ne pas parler de nos chers voisins anglais qui, après 47 ans de vie commune ont enfin trouvé un accord in extremis le 24 décembre avec l'Union Européenne. Un accord « équilibré » selon les deux parties, et un soulagement de chaque côté de la Manche : un *no-deal* aurait eu des conséquences économiques graves, en entraînant par exemple une hausse des frais de douane.

## POLITIQUE DE GESTION

---

### Performances

---

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2020, Arc Flexibond affiche une baisse de -0,27 % pour les parts C (FR001151352) et D coupons réinvestis (FR0011513530) et en hausse de +0,23 % pour la part I (FR0012750487), contre une performance de -0,39 % pour son indice de référence (€STR capitalisé). Sur 1 an, la volatilité du FCP est de 3,65 % (en pas quotidiens). Au 31/12/2020, la sensibilité du portefeuille est de 5,32 et la durée de 4,78 années. La poche High Yield a été réduite à 10,4 % du portefeuille. Au 31/12/2020, le fonds présente une poche de liquidités de 1,17 %.

Les principaux contributeurs à la performance absolue du FCP sur l'année ont été les suivants :

### Contributions

La contribution à la performance s'articule comme suit :

Sous-classe d'actifs	Total
Obligations	1,56%
Dérivés	-0,57%
Fonds obligataires	-0,24%
Frais de gestion	-1,01%
Créances monétaires	-0,01%
<b>Total</b>	<b>-0,27%</b>

Dans la poche *Obligations*, les principaux contributeurs sont :

Contributions positives		
Titres	Contributions 2020	Poids 31/12/2020
BTPS 1.45 03/01/36	0,41%	4,45%
ISPIM 1 3/4 07/04/29	0,19%	1,30%
BGB 1.7 06/22/50	0,16%	Position clôturée
CRHID 1 5/8 05/05/30	0,15%	1,33%
BTPS 2.8 12/01/28	0,12%	1,41%

Contributions négatives		
Titres	Contributions 2020	Poids 31/12/2020
RALFP 4 04/02/21	-0,75%	Position clôturée
CMACG 6 1/2 07/15/22	-0,26%	Position clôturée
ORCL 2.95 04/01/30	-0,10%	1,08%
SOFTBK 3 1/8 09/19/25	-0,09%	Position clôturée
FRTR 2 1/2 05/25/30	-0,06%	Position clôturée

Dans la poche *Fonds obligataires*, nos contributeurs sont :

OPCVM	Contributions 2020	Poids 31/12/2020
X ITRAXX CROSSOVER SWAP	0,30%	Position clôturée
NORDEA 1-EURO CON BD-BI EUR	0,01%	Position clôturée
ISHARES EURO HY CORP	0,00%	4,80%
BNP PARIBAS CASH INVEST	0,00%	Position clôturée
M&G LX EMRG MKT BD-EUR CHACC	-0,09%	Position clôturée
IVO FIXED INCOME-EUR I	-0,09%	4,91%
X ITRAXX CROSSOVER SH SWAP	-0,37%	Position clôturée
<b>TOTAL</b>	<b>-0,24%</b>	<b>9,71%</b>

Dans ce contexte, la performance d'Arc Flexibond est légèrement au-dessus de son indice de référence.

La sélection de titres obligataires en direct a contribué positivement à la performance (+1.56 %). La dette italienne détenue en portefeuille a, de façon générale, le plus contribué à cette performance. Notre exposition aux dettes d'émetteurs privés a également été bénéfique pour le Fonds. Nous avons néanmoins souffert sur certains dossiers très spécifiques (Rallye, CMA CGM). En fin de période, nous n'étions plus exposés à ces émetteurs.

L'utilisation de dérivés à but de couverture ou d'exposition a pénalisé le fonds (-0.57 %). Le gros de cette sous-performance provient des futures sur le bund allemand. La volatilité observée a été très difficile à capter au cours de l'année. Nos stratégies via les dérivés sur l'Italie ont, quant à elles, été bénéfiques.

Notre exposition sur les OPC a contribué négativement de -0.24 %. Nos stratégies d'exposition et de couverture via ETF sur Itraxx Crossover se compensent globalement (-0.07 %). Ce sont surtout nos prises de positions sur l'émergent qui ont été coûteuses (-0.18 % au total).

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Nos principaux mouvements dans les OPC (ETF inclus) :

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
ETF	X ITRAXX CROSSOVER SH SWAP	1 438 055,74 €	1 386 958,46 €	2 825 014,20 €
ETF	X ITRAXX CROSSOVER SWAP	1 242 876,73 €	1 278 948,11 €	2 521 824,84 €
OPC	IVO FIXED INCOME-EUR I	1 261 434,00 €	763 043,50 €	2 024 477,50 €
ETF	ISHARES EURO HY CORP	813 425,90 €		813 425,90 €
OPC	M&G LX EMRG MKT BD-EUR CHACC	209 920,59 €	548 057,50 €	757 978,09 €

Nos principaux mouvements dans les obligations en direct :

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
Obligations	T 1 1/4 05/15/50	536 063,10 €	532 916,51 €	1 068 979,61 €
Obligations	FRTR 2 1/2 05/25/30	452 655,00 €	442 855,90 €	895 510,90 €
Obligations	BGB 0.9 06/22/29	390 670,00 €	387 811,00 €	778 481,00 €
Obligations	DBR 0 1/4 02/15/27	271 450,00 €	475 960,00 €	747 410,00 €
Obligations	BTPS 1.45 03/01/36	699 020,00 €		699 020,00 €

## PERSPECTIVES 2021

L'engagement de toutes les grandes banques centrales en faveur de l'économie, la relance budgétaire et l'embellie des perspectives conjoncturelles grâce aux premiers vaccins ont encore accéléré la progression des marchés financiers. À la suite de l'envolée de ces derniers mois, toutes les catégories d'actifs affichent des valorisations élevées, sachant que les bénéfices pourraient croître moins vite que ne l'intègre le marché. La tendance devrait se poursuivre, faute de mieux et grâce au soutien des banques centrales. La volatilité devrait croître mais des rebonds rapides succéderont selon nous aux éventuels décrochages sachant que les investisseurs considèrent les décrochements comme des occasions d'achat.

De mauvaises surprises pourraient entraîner des corrections, mais les investisseurs disposent selon nous de suffisamment de liquidités en portefeuille pour acheter à la baisse. Sur le sujet souvent évoqué du

risque que la hausse des valorisations soit déjà un précurseur de l'inflation, c'est un point qu'il ne faudra pas négliger car l'inflation aurait des implications différentes selon les types d'actifs (négatives pour le monétaire et les emprunts d'État, plutôt positives pour les actions).

Les perspectives sont encore assez floues mais on peut d'ores et déjà noter plusieurs points :

Tendances de fond	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une plus grande régionalisation des économies</li><li>- Accélération de la numérisation des entreprises</li><li>- Essor du télétravail et nouveau moyen de se déplacer</li><li>- Développement de protection de l'environnement et des égalités sociales.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Règlement des déficits publics abyssaux</li><li>- La courbe des taux, avec des taux longs repartant à la hausse du fait d'une amélioration de la conjoncture et d'un possible retour de l'inflation</li><li>- Une forte remontée des défaillances d'entreprises en 2021 quand les aides s'arrêteront</li><li>- Le risque politique d'une montée des extrémismes face à la souffrance sociale.</li></ul>

Le monde qui s'annonce, né en 2020, s'articulera autour de grandes thématiques : digitalisation, développement durable, ubérisation des emplois... Tant de sujets qui sont autant d'opportunités que de dangers. Les banques centrales seront au cœur des enjeux de cette année 2021 et devront arbitrer entre la nécessité de soutenir massivement l'économie avec le développement des infrastructures par exemple et les risques monétaires sous-jacents comme le retour de l'inflation ou la perte de crédibilité des grandes monnaies.

En conclusion le début d'année 2021 devrait rester sous l'emprise du Covid19 mais avec la certitude que les États et les banques centrales maintiendront les filets de sécurité.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

---

La principale source d'incertitude concerne, bien sûr le développement de l'épidémie de Covid-19. Certes, le début de la distribution de plusieurs vaccins est de nature à nourrir l'espoir que la diffusion du SRAS-CoV-2 pourrait bientôt être maîtrisée. Mais le recul manque sur la nature de la protection, et sa durée éventuelle, qu'apportent ces vaccins, dont certains sont de conception totalement nouvelle.

Il reste aussi des risques géopolitiques importants pour les prochains mois. Certes, la défaite de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine devrait se traduire par des relations internationales plus apaisées. Mais il est à craindre que seule la forme change. La politique étrangère américaine, et notamment sa politique commerciale, ne devrait pas être profondément modifiée. Les relations conflictuelles des États-Unis avec la Chine résultent d'un consensus assez fort au sein de la classe politique américaine sur la nécessité de répondre à la volonté expansionniste chinoise. Certes, l'administration Biden pourrait renouer avec les organisations multilatérales, se réinscrire dans les traités abandonnés par Donald Trump. Mais la volonté de défendre les intérêts américains avant tout et envers et contre tout perdurerait.

Enfin, nous pensons que de nombreux défis restent à surmonter que ce soit au niveau des ménages (manque de confiance, perte de pouvoir d'achat et augmentation des tensions sociales) qu'au niveau des entreprises (reprise lente, hausse des coûts de production) et des États (perte de crédibilité).

Notre conviction est que les chocs à court terme seront plus fréquents que par le passé et nos inquiétudes concernent trois points : 1/ une baisse de croissance potentiel 2/ l'impact des secteurs économiques en restructuration et 3/ la confiance des acteurs économiques en devenir.

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année, nous continuons de privilégier les actifs risqués qui devraient continuer de bénéficier du soutien des achats des banques centrales mondiales.

Concernant la duration et l'exposition géographique, nous pensons que la divergence entre l'Europe et les États-Unis va continuer de s'opérer. Ainsi, nous privilégierons les stratégies longues en duration sur l'Europe et sous-pondérées en duration aux États-Unis. En effet, alors que l'inflation devrait rester atone chez nous, les anticipations d'inflation en forte hausse outre-Atlantique seront susceptibles de pousser les taux d'intérêts longs américains à la hausse, entraînant de ce fait une pentification de la courbe des taux américains. En Europe, nous continuerons d'allouer une part non négligeable de nos investissements à l'Italie, mais n'excluant pas des phases de volatilité sur cette dette, il nous faudra être actif en matière de gestion.

Côté actifs risqués, les niveaux de taux bas qui militent pour la recherche de rendement, couplés à la faiblesse du dollar devrait inciter les investisseurs à privilégier la dette à haut rendement ainsi que la dette des pays émergents. C'est d'ailleurs le choix que nous avons fait en fin d'année dernière et que nous conserverons en ce début d'année. Sur la dette *corporate investment grade*, nous conserverons un positionnement offensif en surpondérant la classe d'actifs. Nous privilégierons les expositions avec des échéances plus longues sur des émetteurs solides et peu susceptibles de faire défaut, présentant un profil de qualité et de liquidité optimal.

*Achévé de rédiger le 25/01/2021.*

*Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif*

\*\*\*\*\*

### [Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlementation SFTR \(« Securities Financing Transaction Regulation »\)](#)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

\*\*\*\*\*

### [Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille](#)

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures & options) ont été utilisés, avec comme contreparties Oddo Derivatives et GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 31 décembre 2020 s'élevait à 6,87 %, soit 1 169 K€.

\*\*\*\*\*

## ESG

Les OPCVM gérés par la FINANCIERE DE L'ARC ne prennent pas en compte simultanément les critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance des titres sélectionnés.

\*\*\*\*\*

### Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusqu'à-là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la société de gestion : [www.financieredelarc.com](http://www.financieredelarc.com) (rubrique informations règlementaires). Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : [contact@financieredelarc.com](mailto:contact@financieredelarc.com).

\*\*\*\*\*

### Politique de sélection des intermédiaires :

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.



Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilisation des opérations</li> <li>- Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés)</li> <li>- Calcul des VL</li> <li>- Rapports semestriels et annuels</li> <li>- Diffusion des VL</li> <li>- Calcul des frais courants</li> <li>- Vie juridique des OPCVM</li> </ul>	BPSS
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centralisation des ordres de souscriptions</li> <li>- Centralisation des ordres de rachat</li> <li>- Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés</li> </ul>	BPSS
Trade Support	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matching des ordres</li> <li>- Correct suivi du dénouement des transactions</li> <li>- Correct calcul des frais prélevés par opération</li> </ul>	BPSS
Informatique / Plan de continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique</li> <li>- Gestion des sauvegardes et du PCA</li> <li>- Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique</li> <li>- Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone</li> <li>- Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau</li> <li>- Maintenance dudit réseau</li> </ul>	ICONE
EMIR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR)</li> </ul>	BPSS

## 1. SELECTION DES PRESTATAIRES

---

Chacun des prestataires est sélectionné par la Direction selon les critères suivants :

### 1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

## **1.2. Les critères AMF**

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un État partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet Etat doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

**Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.**

## **2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES**

---

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

## **3. LE CONTROLE MIS EN PLACE**

---

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la Direction qui sont en charge de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI assure un contrôle de 2<sup>nd</sup> niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1<sup>er</sup> niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

\*\*\*\*\*

### ***Politique de rémunération***

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération

fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.

Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
  - o Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
  - o Le second s'attachant au risque règlementaire (respect du code de déontologie, de la réglementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur...).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.

La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet <https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/>.

### **Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 11 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020 s'est élevé à 781 369 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2020 : 751 044 euros, soit 96 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2020 : 30 324 euros, soit 4 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

*Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet [www.financieredelarc.com](http://www.financieredelarc.com) au sein de la rubrique « Informations réglementaires ».*



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE  
France  
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00  
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01  
[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

## **FCP ARC FLEXIBOND**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **FCP ARC FLEXIBOND**

260, Rue Guillaume du Vair  
13546 Aix-en-Provence

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP ARC FLEXIBOND,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ARC FLEXIBOND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

*Fait à Courbevoie, le 6 avril 2021*



Pierre MASIERI

## Bilan actif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>16,840,891.23</b>	<b>12,069,854.44</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>9,192,178.93</b>	<b>6,642,290.05</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9,192,178.93	6,642,290.05
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	<b>5,996,665.25</b>	<b>4,447,568.27</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	778,017.68
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	5,996,665.25	3,669,550.59
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>1,652,047.00</b>	<b>979,996.12</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	1,652,047.00	979,996.12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0.05</b>	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0.05	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>93,378.50</b>	<b>16,317.88</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	93,378.50	16,317.88
<b>Comptes financiers</b>	<b>130,113.74</b>	<b>822,886.89</b>
Liquidités	130,113.74	822,886.89
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>17,064,383.47</b>	<b>12,909,059.21</b>

## Bilan passif

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	17,437,409.51	13,322,085.68
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	36.57	42.54
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	-603,599.88	-757,926.74
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	196,074.73	327,635.52
<b>Total capitaux propres</b> (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>17,029,920.93</b>	<b>12,891,837.00</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>33,089.64</b>	<b>17,222.21</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	33,089.64	17,222.21
<b>Comptes financiers</b>	<b>1,372.90</b>	-
Concours bancaires courants	1,372.90	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>17,064,383.47</b>	<b>12,909,059.21</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Futures</b>		
achat EURO FX CURR FUT (CME) 16/03/2020	-	753,808.46
vente US 10YR NOTE FUT (CBT) 22/03/2021	3,724,063.71	-
<b>Engagements de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Futures</b>		
achat EURO-BUND FUTURE 08/03/2021	3,552,800.00	-
<b>Engagements de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	131.97	82,329.56
Produits sur obligations et valeurs assimilées	197,654.30	314,980.13
Produits sur titres de créances	76,647.88	133,036.93
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67.34	294.64
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>274,501.49</b>	<b>530,641.26</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-3,532.99	-7,321.32
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-3,532.99</b>	<b>-7,321.32</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>270,968.50</b>	<b>523,319.94</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-104,080.16</b>	<b>-109,595.83</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>166,888.34</b>	<b>413,724.11</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>30,405.51</b>	<b>-67,462.52</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	<b>-1,219.12</b>	<b>-18,626.07</b>
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>196,074.73</b>	<b>327,635.52</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

# ARC FLEXIBOND

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

## Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille

Part C : 1 % TTC maximum

Part D : 1 % TTC maximum

Part I : 0,50 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, hors OPC Financière de l'Arc. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Commission de surperformance

20 % TTC de la surperformance au-delà de l'€STR capitalisé + 2,5 %

Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du Fonds hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'€STR capitalisé +2,5 % sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le Fonds.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

La partie variable des frais de gestion est perçue annuellement à la condition que la performance du Fonds soit supérieure à la performance annualisée de l'€STR capitalisé +2,5 % depuis la fin du dernier exercice. La part acquise de frais variables (correspondant aux rachats sur l'exercice) est perçue à la date de fin d'exercice.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative.

Le calcul de la commission de surperformance est effectué selon la méthode indiquée. Le détail de la méthode de calcul est disponible auprès de Financière de l'Arc.

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Part C : Capitalisation  
Part D : Distribution trimestrielle  
Part I : Capitalisation

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Part C : Capitalisation  
Part D : Distribution annuelle  
Part I : Capitalisation

## **Changements affectant le fonds**

Néant



## Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Actif net en début d'exercice	12,891,837.00	13,408,921.78
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	8,740,257.73	7,765,404.81
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-4,701,621.68	-8,041,239.73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	266,949.04	129,127.81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-693,397.57	-689,947.36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	361,527.19	129,010.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-416,187.39	-561,929.54
Frais de transaction	-12,752.71	-5,534.02
Différences de change	-22,713.64	94,985.19
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	465,640.82	283,811.15
Différence d'estimation exercice N	430,424.19	-35,216.63
Différence d'estimation exercice N-1	35,216.63	319,027.78
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-13,746.98	-13,949.34
Différence d'estimation exercice N	-8,568.81	5,178.17
Différence d'estimation exercice N-1	-5,178.17	-19,127.51
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1,540.10	-4,986.99
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	166,888.34	413,724.11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-1,219.12	-18,626.07
Autres éléments *	-	3,065.20
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>17,029,920.93</b>	<b>12,891,837.00</b>

\* Indemnisation suite erreur allocation

## Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2020
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2020	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	38,852.446	
Nombre de titres rachetés	20,152.771	
<b>Catégorie de classe D (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	3,948.000	
Nombre de titres rachetés	6,897.633	
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	43.576	
Nombre de titres rachetés	19.894	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe C (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	62,767.89	1.00
Commissions de surperformance	346.50	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe D (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,251.32	1.00
Commissions de surperformance	366.71	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	38,308.31	0.50
Commissions de surperformance	39.43	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2020
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	49,415.80
Déposit autres devises	41,534.88
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	2,239.93
Coupons à recevoir	187.89
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>93,378.50</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	11,928.36
Autres créditeurs divers	21,161.28
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>33,089.64</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2020
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>9,192,178.93</b>
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	9,192,178.93
<b>Titres de créances</b>	<b>5,996,665.25</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	5,996,665.25
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	5,996,665.25
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	3,724,063.71
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	3,552,800.00
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	7,806,204.35	-	1,385,974.58	-
Titres de créances	4,215,455.78	-	1,781,209.47	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	130,113.74
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1,372.90
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	3,724,063.71	-	-	-
Autres opérations	3,552,800.00	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	253,765.83	810,705.09	370,960.40	1,456,049.03	6,300,698.58
Titres de créances	-	354,673.39	1,824,433.97	200,245.81	3,617,312.08
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	130,113.74	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,372.90	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	3,724,063.71
Autres opérations	-	-	-	-	3,552,800.00

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	AUD	JPY	GBP
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1,297,551.10	750,552.47	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	41,534.88	-	-	-
Comptes financiers	-	-	28,571.61	184.10
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	1,372.90	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	3,724,063.71	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.



## Affectation des résultats

Catégorie de classe C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	64,784.93	125,283.93
<b>Total</b>	<b>64,784.93</b>	<b>125,283.93</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	64,784.93	125,283.93
<b>Total</b>	<b>64,784.93</b>	<b>125,283.93</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-256,292.09	-309,854.73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-256,292.09</b>	<b>-309,854.73</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-256,292.09	-309,854.73
<b>Total</b>	<b>-256,292.09</b>	<b>-309,854.73</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe D (Devise: EUR)

### Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Date	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
05/05/2020	86.10	0.05	-	-
04/08/2020	661.38	0.36	-	-
03/11/2020	471.64	0.24	-	-
<b>Total acomptes</b>	<b>1,219.12</b>	<b>0.65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	36.57	42.54
Résultat	372.50	1,558.72
<b>Total</b>	<b>409.07</b>	<b>1,601.26</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	394.57	1,540.10
Report à nouveau de l'exercice	14.50	61.16
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>409.07</b>	<b>1,601.26</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	4,384.157	7,333.790
Distribution unitaire	0.09	0.21
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-13,339.94	-37,756.72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-13,339.94</b>	<b>-37,756.72</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-13,339.94	-37,756.72
<b>Total</b>	<b>-13,339.94</b>	<b>-37,756.72</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	130,917.30	200,792.87
<b>Total</b>	<b>130,917.30</b>	<b>200,792.87</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	130,917.30	200,792.87
<b>Total</b>	<b>130,917.30</b>	<b>200,792.87</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-333,967.85	-410,315.29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-333,967.85</b>	<b>-410,315.29</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-333,967.85	-410,315.29
<b>Total</b>	<b>-333,967.85</b>	<b>-410,315.29</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe C (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	107.52	107.95	107.40	105.67	<b>105.38</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	7,104.47	7,409.17	2,065.64	5,265.98	<b>7,222.29</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	66,075.000	68,633.000	19,232.867	49,833.017	<b>68,532.692</b>

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-3.80	-2.32	-1.20	-6.21	<b>-3.73</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	3.87	3.23	2.67	2.51	<b>0.94</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ARC FLEXIBOND

## Catégorie de classe D (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts D	95.87	93.04	90.12	86.33	<b>85.21</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	861.17	896.98	898.92	633.16	<b>373.61</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts D	8,982.000	9,640.000	9,973.978	7,333.790	<b>4,384.157</b>

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	3.56	2.84	2.28	2.08	<b>0.74</b>
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts D	-3.32	-2.04	-1.02	-5.14	<b>-3.04</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts D	-	-	-	-	-

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."



# ARC FLEXIBOND

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	102,438.78	103,353.30	103,333.81	102,178.69	<b>102,412.33</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	2,970.72	4,030.78	10,444.36	6,992.70	<b>9,434.02</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	29.000	39.000	101.074	68.436	<b>92.118</b>

Date de mise en paiement	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-4,172.76	-2,169.27	-1,150.06	-5,995.60	<b>-3,625.43</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	5,531.64	3,592.84	3,081.18	2,934.02	<b>1,421.19</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoit fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>9,192,178.93</b>	<b>53.98</b>
<b>Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>9,192,178.93</b>	<b>53.98</b>
AT&T INC 20-31/12/2060 FRN	200,000.00	100.91	EUR	206,310.03	1.21
AUSTRALIAN GOVT. 1.75% 20-21/06/2051	250,000.00	95.31	AUD	150,391.02	0.88
AUSTRALIAN GOVT. 2.75% 15-21/06/2035	800,000.00	118.84	AUD	600,161.45	3.52
BOLLORE SA 2.875% 15-29/07/2021	300,000.00	100.80	EUR	306,165.82	1.80
BP CAPITAL PLC 20-22/06/2169 FRN	200,000.00	106.77	EUR	217,052.22	1.27
COVESTRO AG 1.75% 16-25/09/2024	200,000.00	106.62	EUR	214,228.08	1.26
CRED AGRICOLE SA 4.2% 10-28/12/2022	150,906.00	108.66	EUR	164,110.78	0.96
CRH FUNDING 1.625% 20-05/05/2030	200,000.00	112.44	EUR	227,051.50	1.33
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	200,000.00	110.09	EUR	226,344.90	1.33
ENGIE 20-31/12/2060 FRN	200,000.00	101.96	EUR	204,223.89	1.20
FEDEX CORP 4.25% 20-15/05/2030	200,000.00	121.51	USD	199,577.10	1.17
FRESENIUS FIN 3% 14-01/02/2021	250,000.00	100.22	EUR	253,765.83	1.49
GROUPAMA SA 6% 17-23/01/2027	100,000.00	125.45	EUR	131,150.92	0.77
HOLCIM FINANCE L 0.5% 20-23/04/2031	200,000.00	100.55	EUR	201,213.81	1.18
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	300,000.00	107.19	EUR	322,804.15	1.90
ILIAD 0.625% 18-25/11/2021	200,000.00	100.49	EUR	201,112.41	1.18
IPSEN SA 1.875% 16-16/06/2023	200,000.00	102.38	EUR	206,849.62	1.21
ITALY BTPS 1.45% 20-01/03/2036	700,000.00	107.57	EUR	756,550.87	4.44
ITALY BTPS 1.5% 15-01/06/2025	250,000.00	107.21	EUR	268,383.08	1.58
ITALY BTPS 2.8% 18-01/12/2028	200,000.00	119.49	EUR	239,524.46	1.41
NETFLIX INC 3.625% 20-15/06/2025	200,000.00	106.91	USD	175,084.61	1.03
NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	100,000.00	105.82	EUR	107,895.92	0.63
OMV AG 20-31/12/2060 FRN	200,000.00	105.27	EUR	212,530.93	1.25
ORACLE CORP 2.95% 20-01/04/2030	200,000.00	111.91	USD	184,184.19	1.08
ORANGE 14-29/12/2049 FRN	100,000.00	114.07	EUR	118,846.64	0.70
PAYPAL HOLDING 2.4% 19-01/10/2024	300,000.00	106.84	USD	263,488.21	1.55
PORTUGUESE OTS 1.95% 19-15/06/2029	250,000.00	117.37	EUR	296,149.66	1.74
PORTUGUESE OTS 4.125% 17-14/04/2027	250,000.00	128.08	EUR	327,717.91	1.92
PROLOGIS LP 1.25% 20-15/10/2030	300,000.00	98.81	USD	243,422.21	1.43
SCHLUMBERGER HLD 3.9% 19-17/05/2028	250,000.00	112.92	USD	231,794.78	1.36
SPANISH GOVT 1.45% 19-30/04/2029	320,000.00	113.03	EUR	364,890.08	2.14
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027	200,000.00	111.67	EUR	225,386.79	1.32
SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	200,000.00	104.93	EUR	212,753.10	1.25

# ARC FLEXIBOND

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SUEZ 19-31/12/2059 FRN	200,000.00	99.82	EUR	200,665.97	1.18
THERMO FISHER 2% 14-15/04/2025	200,000.00	108.60	EUR	220,104.11	1.29
VIVENDI SA 0.75% 16-26/05/2021	200,000.00	100.33	EUR	201,590.55	1.18
Volvo Car AB 3.25% 16-18/05/2021	100,000.00	101.41	EUR	101,836.31	0.60
VONOVIA BV 0.75% 18-15/01/2024	200,000.00	102.70	EUR	206,865.02	1.21
<b>Titres de créances</b>				<b>5,996,665.25</b>	<b>35.21</b>
<b>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>5,996,665.25</b>	<b>35.21</b>
<b>Autres Titres de Créances</b>				<b>5,996,665.25</b>	<b>35.21</b>
BANQ FED CRD MUT 1.875% 16-04/11/2026	200,000.00	108.43	EUR	217,496.99	1.28
BNP PARIBAS 20-17/04/2029 FRN	200,000.00	105.61	EUR	212,847.23	1.25
CARLSBERG BREW 0.5% 17-06/09/2023	200,000.00	101.73	EUR	203,793.51	1.20
CRD MUTUEL ARKEA 3.25% 16-01/06/2026	200,000.00	114.88	EUR	233,638.19	1.37
CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	200,000.00	104.48	EUR	210,861.48	1.24
DANONE 17-31/12/2049 FRN	200,000.00	103.01	EUR	207,901.45	1.22
DSM NV 0.75% 16-28/09/2026	100,000.00	105.53	EUR	105,728.42	0.62
EASYJET PLC 1.125% 16-18/10/2023	220,000.00	98.46	EUR	217,156.48	1.28
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	100,000.00	109.07	EUR	110,248.79	0.65
ELIS SA 1% 19-03/04/2025	200,000.00	99.36	EUR	200,245.81	1.18
IBERDROLA FIN SA 1.25% 18-28/10/2026	200,000.00	107.61	EUR	215,702.60	1.27
INTESA SANPAOLO 1.75% 19-04/07/2029	200,000.00	109.34	EUR	220,449.97	1.29
KBC GROUP NV 17-18/09/2029 FRN	200,000.00	104.14	EUR	209,256.55	1.23
LA BANQUE POSTAL 14-23/04/2026 FRN	200,000.00	100.80	EUR	205,466.60	1.21
LVMH MOET HENNES 0.125% 19-28/02/2023	200,000.00	100.85	EUR	201,908.43	1.19
METRO AG 1.375% 14-28/10/2021	200,000.00	101.10	EUR	202,719.86	1.19
ORANGE 0% 19-04/09/2026	300,000.00	100.59	EUR	301,770.00	1.77
PETROLEOS MEXICA 2.5% 17-21/08/2021	150,000.00	100.36	EUR	151,953.53	0.89
PSA BANQUE FRANC 0.625% 17-10/10/2022	250,000.00	101.36	EUR	253,772.43	1.49
RCI BANQUE 0.75% 17-12/01/2022	100,000.00	100.67	EUR	101,400.66	0.60
SOCIETE GENERALE 17-01/04/2022	200,000.00	100.83	EUR	201,665.72	1.18
SOCIETE GENERALE 18-23/02/2028 FRN	200,000.00	101.78	EUR	205,933.83	1.21
TOTAL SA 19-31/12/2049 FRN	200,000.00	102.93	EUR	208,508.58	1.22
UNICREDIT SPA 6.95% 12-31/10/2022	200,000.00	111.38	EUR	225,275.42	1.32
UNIQA INSURANCE 13-31/07/2043 FRN	100,000.00	115.79	EUR	118,768.03	0.70
UPM-KYMMENE OYJ 0.125% 20-19/11/2028	200,000.00	99.75	EUR	199,524.19	1.17
VEOLIA ENVRNMT 1.25% 20-15/04/2028	200,000.00	108.40	EUR	218,621.07	1.28
VIVENDI SA 1.125% 19-11/12/2028	200,000.00	107.22	EUR	214,588.11	1.26

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2020

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VOLKSWAGEN LEAS 2.375% 12-06/09/2022	400,000.00	104.08	EUR	419,461.32	2.46
<b>Titres d'OPC</b>				<b>1,652,047.00</b>	<b>9.70</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne</b>				<b>1,652,047.00</b>	<b>9.70</b>
ISHARES HY CORP	7,950	102.72	EUR	816,624.00	4.80
IVO FIXED INCOME-EUR I	6,700	124.69	EUR	835,423.00	4.91
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>0.05</b>	<b>-</b>
<b>Futures</b>				<b>-8,568.81</b>	<b>-0.05</b>
EURO-BUND FUTURE 08/03/2021	20.00	177.64	EUR	-	-
US 10YR NOTE FUT (CBT) 22/03/2021	-33.00	138.08	USD	-8,568.81	-0.05
<b>Appels de marge</b>				<b>8,568.86</b>	<b>0.05</b>
<b>Créances</b>				<b>93,378.50</b>	<b>0.55</b>
<b>Dettes</b>				<b>-33,089.64</b>	<b>-0.19</b>
<b>Dépôts</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>128,740.84</b>	<b>0.76</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>17,029,920.93</b>	<b>100.00</b>